

Les parents d'élèves mobilisés contre la fermeture d'une classe à Val-au-Perche



Une mobilisation globale entre parents, professeurs et élus. Ouest-France

Émus et inquiets, les parents d'élèves de l'école publique André-Barbet située au Theil-sur-Huisne, comprenant des classes de maternelles et de cours élémentaires, se sont réunis, mercredi 7 février 2024, devant l'établissement pour réagir à cette menace qui pèse sur l'établissement.

La fermeture d'une classe, dès lors qu'elle n'entraîne pas la fermeture d'une école, relève de la compétence de l'académie. Combatifs et organisés, les parents d'élèves de Val-au-Perche, dans l'Orne, ont donc décidé de mettre la pression sur la direction des services de l'Éducation nationale de l'Orne, dans le but de la faire changer d'avis. Ils sont soutenus également dans cette démarche par le corps enseignant et les élus de la commune.

Lire aussi : [Rentrée 2024 dans l'Orne : 28 fermetures et 5 ouvertures de classes prévues en primaire](#)

La démographie scolaire à l'origine du mal

Ce n'est pas un cas isolé dans le département, ni une surprise, la lente érosion de la démographie scolaire est à l'origine de cette réflexion. Les effectifs d'élèves sont en baisse depuis des années à l'école André-Barbet, c'est un sujet sensible. Paradoxalement, la capacité et la qualité de l'offre scolaire sont déterminantes pour l'installation de nouvelles familles. C'est donc un des facteurs nécessaires pour maintenir ou faire croître la population et, par voie de conséquence, sécuriser l'économie locale, garantir les autres services publics...

Une pétition contre les classes bondées

Le risque encouru est de voir une classe supprimée en maternelle ou en élémentaire. Le choix sera fait en juin lors de l'élaboration des classes par les enseignants, avec la contrainte de surcharger un niveau. Chaque cycle compte trois classes actuellement. En cas de suppression d'une classe, les deux autres sont susceptibles d'augmenter mécaniquement leurs effectifs de 50 %.

« L'école primaire comprenait 173 élèves en 2023 et n'en perd que deux cette année. Les projections de l'académie qui justifieraient ce choix, sont de 164 élèves pour 2025. Cela nous paraît bien pessimiste, la commune est dynamique, porte de nombreux projets attractifs, nous ne pouvons pas nous résoudre à un tel défaitisme. D'autant plus que le taux de natalité semble s'orienter favorablement, ce qui devrait impacter positivement les effectifs des classes à moyen terme », analyse Edwige Papillon, une des représentantes du collectif de parents. « Nous nous opposons à cette fermeture qui risque d'entraîner une dégradation des conditions d'apprentissage pour nos enfants. Une réunion de l'académie pour statuer sur le sujet est prévue mardi 13 février. Ce n'est pas perdu, nous faisons circuler une pétition pour faire reculer cette décision », martèle la mère de deux enfants scolarisés ici, en CM2 et CP.

Un rebond de la natalité bien venu

Sébastien Thirouard, maire de Val-au-Perche était représenté par Jean-Claude Lhérault, premier adjoint et Martine Georget, adjointe déléguée aux affaires scolaires, ainsi que des membres du conseil municipal. Le message relayé par les élus était très clair : « Après une légère baisse des naissances avec 14 et 18 naissances en 2021 et 2022, nous revenons presque à 25 enfants par an. Ce rebond du taux de natalité légitime à lui seul le maintien du dispositif scolaire tel qu'il est. »

La pétition est accessible dans tous les commerces, à la mairie de Val-au-Perche, à la médiathèque et à la crèche du Theil, jusqu'au samedi 10 février. Les représentants d'élèves sont également présents devant l'école pour la faire signer, ce jeudi 8 février à 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que vendredi 9 février, à 8 h 30.

Pour contacter le collectif : representants-parents-eleves@lilo.org